

## MD

NECH3DS **Diplôme d'études spécialisées en neurochirurgie**



### Gestion du programme

**NOPS** Département de neurologie et de psychiatrie

Responsable académique : Christian Raftopoulos

Contact : Secrétariat de neurochirurgie

Tél. 02 764 10 85

josiane.mester@stluc.ucl.ac.be

### Commission d'enseignement

Président : Chr. Raftopoulos

Membres : GILLIARD Claude, GUSTIN Thierry, KOERTS GUUS, ROOIJAKKERS Herbert. Un représentant des MACCS.

### Conditions d'admission

- Le concours sera évalué sur 100 points attribués respectivement à 30% en chirurgie générale et à 70% en neurochirurgie. De ceux-ci, 40 points seront attribués à un QCM, 10 points à une participation au séminaire de neurochirurgie et aux publications (1 point par enseignement post universitaire durant l'année du concours et 5 points par publication). 20 points seront attribués aux interviews.

### Demande d'admission

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

### Structure générale du programme

Six années de stages à temps plein effectués dans des services et sous la direction de maîtres de stage agréés par la Commission.

#### Première partie

Deux années de formation comprenant :

- Un enseignement théorique : 120 heures
- Des séminaires : 20 heures.

#### Deuxième partie

Quatre années de formation. Cours uniquement lors des deux premières années :

- Un enseignement théorique : 45 heures
- Des séminaires : 60 heures
- Une formation clinique encadrée : 120 heures

### Contenu du programme

#### Première partie

Programme de base de la chirurgie générale :

##### CHG3260

Indications opératoires et techniques chirurgicales, y compris la pathologie générale, l'anesthésie loco-régionale et générale, la réanimation et la traumatologie[45h+30h]

Michel Buche, Roger Detry, Pierre Gianello, Jan Lerut, Yves Louagie, Luc Michel, Philippe Noirhomme, Pascal Poilvache, Jean-Jacques Rombouts, Jean Rubay, Jean-Paul Squifflet, Robert Verhelst

*un an de neurologie : les cours de la 1re année du programme de la première partie du diplôme d'études spécialisées en neurologie.*

#### Deuxième partie

##### 1re année

##### SBIM2243

Traitement informatique d'images médicales[30h+15h] (4 crédits)

Benoît Macq, Claude Veraart

[partim]

<u>NECH3100</u>	Cliniques de neurochirurgie[60h]	Claude Gilliard, THIERRY GUSTIN, Christian Raftopoulos
<u>NECH3110</u>	Séminaire (univ. et interuniv.) de neurochirurgie[20h]	Claude Gilliard, THIERRY GUSTIN, Christian Raftopoulos

*en outre, 10 heures de cours à option en neuroradiologie, neuropathologie ou neurophysiologie.*

### **2e année**

<u>SBIM2243</u>	Traitement informatique d'images médicales[30h+15h] (4 crédits)	Benoît Macq, Claude Veraart
-----------------	---	-----------------------------

*[partim]*

<u>NECH3100</u>	Cliniques de neurochirurgie[60h]	Claude Gilliard, THIERRY GUSTIN, Christian Raftopoulos
<u>NECH3110</u>	Séminaire (univ. et interuniv.) de neurochirurgie[20h]	Claude Gilliard, THIERRY GUSTIN, Christian Raftopoulos

*en outre, 10 heures de cours à option en neuroradiologie, neuropathologie ou neurophysiologie.*

## **Évaluation**

### **Première partie**

Année de chirurgie générale : contrôle portant sur une année prise dans l'enseignement "de base" de la chirurgie.

Année de neurologie : contrôle portant sur une année prise dans l'enseignement de base de la neurologie.

### **Deuxième partie**

Chaque année, le candidat fera un exposé dans le cadre de séminaires ou de réunions scientifiques belges ou étrangères.

Au terme de sa spécialisation, le candidat sera l'auteur d'une publication au moins, dans une revue à caractère international.

Après avoir rempli toutes les conditions exigées par la Commission d'enseignement de neurochirurgie, le candidat pourra recevoir le titre de *diplômé d'études spécialisées en neurochirurgie*.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par l'INAMI.